

CONSEILLER EN PRÉVENTION - NIVEAU III ©

Formation en conformité avec l'A.R. du 17 mai 2007

(40 heures)

OBJECTIFS

- recevoir les informations nécessaires pour collaborer en équipe à une approche commune et cohérente de la gestion des risques de sécurité, santé et bien-être au sein de son entreprise
- apporter au conseiller en prévention les outils pour mieux diriger, communiquer, entraîner, négocier et persuader les bénéficiaires à la problématique de la gestion des risques
- apporter la méthodologie nécessaire pour permettre à toute personne d'intégrer et d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans des situations pratiques spécifiques à l'entreprise concernée
- présenter quelques outils pratiques pour la gestion de la sécurité au sein de l'entreprise

PUBLIC-CIBLE

- Conseillers en prévention pour lesquels une formation de conseiller en prévention niveau 1 ou niveau 2 n'est pas requise.
- Adjoints aux conseillers en prévention niveau 1 ou niveau 2.
- Personnel d'encadrement ou de direction.

FORMATEUR

Jean-Charles Grandjean

CONSEILLER EN PRÉVENTION - NIVEAU III ©

Formation en conformité avec l'A.R. du 17 mai 2007

(40 heures)

CONTENU DE LA FORMATION

- Description générale de la problématique de la prévention, des interventions et du dépistage des risques
- Les domaines de la prévention dans une approche transversale de l'entreprise
- La législation en matière de sécurité
 - la sociologie du travail
 - le management humain
 - les aspects juridiques du bien-être du travail
 - les aspects économiques du bien-être au travail
 - les missions, responsabilités et la déontologie des différents acteurs dans le domaine de la prévention
 - l'approche environnementale sur le bien-être au travail
- Les différents types de risques présents au sein des entreprises et leurs analyses
- Le recueil des données (gestion des plaintes, stress, violence, ..) et leurs traitements statistiques et épidémiologies
- Les principes d'analyse et de prévention des risques dans les disciplines spécifiques
- La gestion de la politique de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La méthode pédagogique privilégiée sera une méthode expositive, supportée par un média visuel. Pour illustrer le propos, des exemples concrets basés sur les expériences des participants et du formateur seront présentés.
- Chaque session de formation sera agrémentée par un support visuel dynamique de type « présentation PowerPoint ».
- Les participants reçoivent les supports de cours, les documents et photocopies utiles.